

MOTION PRESENTÉE PAR LA CPU

CNESER du 13 novembre 2018

Le CNESER réuni le 13 novembre 2018 déplore que l'ensemble des textes instituant France Compétences ne soient pas soumis à son avis, mais seulement présentés pour information, le gouvernement considérant semble-t-il que cette mission, pourtant portée haut et fort par les établissements d'enseignement supérieur et leurs personnels, ne relève juridiquement et politiquement que de la compétence du ministère du travail.

Vote de la commission permanente

*26 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote*

Le chef du service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
DGESIP / DGRI A



Alain ABECASSIS